



STRATEGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES



OCTOBRE 2020

An aerial photograph of a lush tropical forest, likely in Guinea, showing a network of dirt roads and a winding river. The text of the table of contents is overlaid on the left side of the image.

Table des matières	1
I. Introduction :	2
II. Contenu	3
II.1. État des lieux de la mobilisation des ressources financières de Guinée Ecologie	3
II.1.1. Au plan institutionnel et organisationnel	3
II.1.2. Au plan des ressources humaines	3
II.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières	3
II.2.1. Solidité des capacités opérationnelles de Guinée Ecologie	4
II.2.2. Stratégie d'acquisition, de planification et de gestion des ressources	4
II.2.3. Acquisition des ressources	4
II.2.4. Planification et gestion des ressources	5
II.2.5. Capacités pour la mobilisation des ressources	5
II.2.6. Partenariats (co-demandeurs)	5
II.2.7. Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources	5
III. Quelques bailleurs qui financent la conservation	5

I. Introduction :

Depuis maintenant plus d'un quart de siècle GE construit progressivement sa réputation d'organisme de référence en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles en Guinée, et de collaborateur indépendant des structures publiques et de la société civile. De même, GE a réussi à se faire connaître au niveau international en participant aux plus grandes rencontres mondiales sur l'environnement et le développement durable dont les dominantes ont été celles de Rio de Janeiro en 1992 et Johannesburg en 2002. Ce qui a eu pour résultat de permettre à l'organisation d'entretenir des relations très positives avec la plupart des grandes agences de développement représentées en Guinée dont elle connaît les axes d'orientation en matière de coopération.

Elle s'est dotée d'un plan stratégique de cinq ans allant de 2021 à 2025 comme nouveau référentiel de ses interventions articulé autour de huit (8) axes stratégiques majeurs : (i) Information, sensibilisation et mobilisation des communautés et collectivités locales pour la conservation des espèces de flore et de faune menacées, (ii) Education environnementale en milieu scolaire et communautaire, (iii) Formation, renforcement de capacités des ONG/OSC en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité, (iv) Renforcement de la protection des Aires Importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité, (v) Appui aux communautés locales pour l'adaptation au changement climatique, (vi) Etablissement de partenariats, (vii) Mobilisation de ressources financières, (viii) Gestion et Administration.

Pendant ces cinq prochaines années, Guinée Ecologie, va se rapprocher davantage des communautés/collectivités locales rurales et urbaines pour, d'une part, les écouter et les informer sur l'importance de protéger l'environnement des diverses pollutions et de préserver la diversité biologique dans toutes ses composantes d'espèces de flore et de faune tout en protégeant leurs habitats naturels, notamment les forêts et les zones humides ; et, d'autre part, les aider à prendre conscience et comprendre l'urgence et la nécessité de se préparer à l'adaptation au changement climatique et à la prévision des catastrophes naturelles.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, il est important de développer une stratégie de mobilisation de ressources. C'est dans ce cadre qu'elle a élaboré cette stratégie ambitieuse de mobilisation de ressources internes et externes, axée sur des méthodes nouvelles et innovantes. A cet effet, deux principales sources ont été retenues : les ressources internes et les ressources extérieures.

Mais, Guinée Ecologie a actuellement une faible capacité interne à pouvoir élaborer des projets bancables, mais aussi un manque de stratégie de membership pour concrétiser le financement de sa stratégie.

Pour combler ce gap de financement, Guinée Ecologie a tenu les 15, 16 et 22 Octobre 2020 un atelier de formation en vue de renforcer ses capacités pour accroître les capacités de mobilisation de ressources à travers la conception et la rédaction de projets ainsi que la mobilisation des ressources internes.

Objectif général

La Stratégie de mobilisation des ressources de Guinée Ecologie vise principalement à faire adopter une approche claire, méthodique, prévisible et bien coordonnée pour solliciter, obtenir, utiliser, gérer, notifier, suivre et évaluer l'assistance fournie par les partenaires

financiers et pour élargir la base de ressources, afin qu'elles soient disponibles de façon durable pour pouvoir mettre en œuvre ses projets, en appui aux objectifs stratégiques de l'organisation.

Objectifs spécifiques :

- Obtenir des financements et un appui adéquats pour la réalisation des Résultats de l'Organisation.
- Obtenir en temps voulu des financements prévisibles, grâce à des contributions des membres mais aussi de subventions, de manière à pouvoir planifier de efficacement le travail de Guinée Ecologie ;
- Accroître la part des fonds d'affectation générale.

II. Contenu

Le présent document, de stratégie de mobilisation des ressources financières de Guinée Ecologie, présente l'état des lieux de la mobilisation des ressources et les mécanismes de mobilisation des ressources financières internes et externes, ainsi que les conditions nécessaires et les actions phares à mener en vue d'obtenir des résultats tangibles.

Le plan stratégique, les directives de Gouvernance et le manuel de procédures administratives et financières ont fait l'objet de trois autres documents pour renforcer et garantir le fonctionnement de l'organisation.

II.1. État des lieux de la mobilisation des ressources financières de Guinée Ecologie

II.1.1. Au plan institutionnel et organisationnel

Guinée Ecologie dispose d'un conseil d'Administration de cinq membres. Mais ce conseil ne fonctionne pas normalement. Il ne tient pas de réunion et n'assure pas un contrôle régulier sur la gestion de la Direction Exécutive. Cela pose un vrai problème de gestion. Il est impératif d'établir un fonctionnement régulier du conseil d'Administration pour garantir la crédibilité de l'organisation gage d'une meilleure performance de mobilisation de ressource financière.

II.1.2. Au plan des ressources humaines

Dans l'organigramme de Guinée Ecologie, au total huit (08) services sont rattachés au Directeur. Il n'est prévu aucun service pour la mobilisation des ressources financières. Parmi tout le personnel prévu dans son organigramme, aucun n'a un contrat avec l'organisation. Cela pose le problème d'efficacité et de performance dans la mobilisation de ressources. Par conséquent, il faudra revoir cet état de fait et de garantir une permanence, ne serait-ce que pour quelques personnels clés comme le Directeur Exécutif, le Responsable Administratif et Financiers, etc.

II.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

❖ Les préalables

Quelle que soit la qualité de la stratégie de mobilisation des ressources financières élaborée, la mise en œuvre correcte de cette stratégie est tributaire de conditions minimales relatives au bon fonctionnement des organes de Guinée Ecologie et à la

capacité et à l'engagement de chaque membres à jouer correctement le rôle qui lui est dévolu.

II.2.1. Solidité des capacités opérationnelles de Guinée Ecologie

Dans le contexte actuel, au vu du diagnostic institutionnel sommaire fait, Guinée Ecologie ne peut pas satisfaire à court terme, ses ambitions de financer entièrement son plan stratégique. En vue de parvenir au financement de son plan stratégique, Guinée Ecologie doit remplir les conditions suivantes :

- Dynamiser le fonctionnement du Conseil d'Administration ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan de communication ;
- Mettre en place un système de suivi évaluation axé sur les résultats ;
- Mettre en place une équipe de mobilisation de ressources financières ;
- Créer une permanence du personnel clé.

II.2.2 Stratégie d'acquisition, de planification et de gestion des ressources

En application du manuel de procédure administrative et financière, les facteurs spécifiques suivants orienteront la mobilisation des ressources et les relations entre Guinée Ecologie et ses partenaires.

II.2.3. Acquisition des ressources

Pour ce qui est des fonds obtenus auprès de sources externes, Guinée Ecologie continuera à adhérer aux principes et aux orientations de ses partenaires. Il s'attend à ce que ces derniers fassent de même pour l'aider à parvenir aux objectifs fixés dans son plan stratégique.

- Les ressources ne seront acquises auprès de sources externes que si elles correspondent aux priorités établies dans son plan stratégique en cours et basées sur les capacités disponibles au sein de l'organisation.
- Les ressources ne seront affectées qu'aux projets approuvés.
- Des systèmes efficaces de soumission de rapports seront mis au point afin de permettre à Guinée Ecologie de saisir tous les influx de fonds et canalisés vers les différents projets.
- Pour assurer la disponibilité des ressources externes lorsqu'elles seront requises, le calendrier des engagements financiers sera aligné progressivement sur le cycle de planification et de budgétisation de l'organisation.

- Mobilisation des ressources à l'interne :

Pour financer notre plan stratégique, la mobilisation des ressources en plus des financements externes, sera faite à l'interne sur deux plans :

- Cotisation : tous les membres actifs devront payer leur cotisation annuelle.
- Retenu sur les consultations : GE retiendra sur chaque honoraire des consultations faites par ces membres ou par des consultants associés un montant équivalent à 30% des honoraires.

II.2.4. Planification et gestion des ressources

Guinée Ecologie renforcera ses systèmes de planification, de budgétisation et de gestion financière de sorte à maximiser ses capacités d'absorption des ressources et à optimiser l'utilisation des ressources destinées à ses projets. La stratégie de planification et de gestion des ressources sera comme suite :

- Toutes les ressources (financières comme humaines) acquises par Guinée Ecologie seront livrées, gérées, suivies et notifiées par le biais de son manuel de procédures administratives et financières.
- Guinée Ecologie mettra en place un contrôle financier amélioré et des systèmes et structures d'imputabilité qui attireront la confiance de tous les partenaires financiers.

II.2.5. Capacités pour la mobilisation des ressources

Guinée Ecologie établira un Comité de mobilisation de ressources qui aura pour mandat de soutenir les processus nécessaires à la mise en œuvre des activités de mobilisation de ressources.

Le cadre de mobilisation des ressources et ses lignes directrices indiqueront les moyens de renforcer les efforts de la Direction Exécutive visant à coordonner et à mobiliser les ressources techniques et financières qui proviennent des partenaires financiers afin d'appuyer la mise en œuvre des priorités, comme défini dans le plan stratégique.

Les plans de mobilisation de ressources synchronisés avec le cycle de planification constitueront d'importants plans de travail qui appuieront la mise en œuvre des activités de Guinée Ecologie et orienteront les négociations et l'interaction avec les partenaires financiers.

II.2.6. Partenariats (co-demandeurs)

L'association avec d'autres organisations pour répondre à des appels à proposition peut jouer un rôle central dans la mobilisation des ressources. Par conséquent, il est important de promouvoir les systèmes co-demandeurs pour optimiser le financement du plan stratégique. Guinée Ecologie s'appuiera sur cet aspect pour optimiser ses ressources.

II.2.7. Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources

La stratégie de mobilisation des ressources présente l'approche de Guinée Ecologie pour optimiser l'utilisation des ressources en apportant des améliorations à leur gestion. Un certain nombre de considérations orientera ses actions à mesure qu'il poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation de ressources.

III. Quelques bailleurs qui financent la conservation et changement climatique.

1. Arcus Foundation
2. Dob Ecology Foundation
3. Fondation MAVA
4. Margot Marsh Foundation for Biodiversité
5. Critical Ecosystem Partnership Fund
6. USAID

7. Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF-FEM/Guinée)
8. The Mohamed Bin Zayed species conservation Fund
9. Fondation de la famille Moore
10. Dennis Curry Charitable Trust
11. Fondation IKEA
12. Commission Européenne
13. Banque Mondiale
14. Fonds Français pour l'Environnement Mondial
15. European Outdoor Conservation Association (EOCA)